NATIONS
UNIES

S

Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/702
28 août 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATÉE DU 27 AOÛT 1996, ADRESSÉE AU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE LA RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à votre attention les exemples ci-après de violations, par l'Iraq, du cessez-le-feu qui a été conclu entre nos deux pays.

1. Le 1er juin 1996, 143 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 253 soldats et étaient escortés de 4 canots à moteur ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

2. Le 5 juin 1996, 124 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 315 soldats ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

3. Le 5 juin 1996, à 22 h 45, des soldats iraquiens stationnés au poste de garde d'Abu-Abid près du point de coordonnées 38S NC 490-492 sur la carte de Sumar, au sud-ouest des bornes frontière Nos 44/3, 44/4 et 44/5, ont commencé à tirer en direction du poste frontière iranien 402. Une quarantaine de balles sont tombées en territoire iranien dans le no man's land.

4. Le 9 juin 1996, 70 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 200 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

5. Le 10 juin 1996, 70 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 200 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

6. Le 11 juin 1996, 72 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 220 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

7. Le 12 juin 1996, de 9 h 30 à 11 heures, des soldats iraquiens ont installé trois mortiers de 82 mm près du point de coordonnées 38S NC 556-408 sur la carte de Sumar, au nord et au sud des bornes frontière Nos 42 et 43, en face du poste d'observation iranien de Mian-tang-darreh, dans le no man's land.

8. Le 12 juin 1996, de 9 h 30 à 11 heures, des soldats iraquiens ont installé trois mortiers de 82 mm au point de coordonnées 38S NC 548-408 sur la carte de Sumar, dans le no man's land, à l'ouest du poste iranien de Mian-tang-Darreh et de la borne frontière No 42 et au sud-ouest de la borne frontière No 43.

9. Le 15 juin 1996, 78 bateaux à moteur iraquiens, 3 canots à moteur et 1 remorqueur, qui transportaient 260 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

10. Le 16 juin 1996, à 8 heures, un hélicoptère iraquien a atterri près du point de coordonnées 38S NC 523-406; il est reparti 30 minutes plus tard.

11. Le 16 juin 1996, à 8 h 40, des soldats iraquiens ont commencé à construire un poste d'observation près du point de coordonnées 38S NC 500-660 sur la carte de Kharatha, à l'ouest du poste frontière de Tankab et de la borne frontière No 49 et au sud de la borne frontière No 50, dans le no man's land, dans la zone de Zeinal-Ghows.

12. Le 16 juin 1996, 123 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 310 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

13. Le 18 juin 1996, 75 bateaux à moteur iraquiens, 30 canots à moteur et 2 remorqueurs ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

14. Le 19 juin 1996, de 21 heures à 23 heures, des éléments antirévolutionnaires ont tenté de lancer deux attaques surprise contre le poste de police frontalier iranien situé dans la zone frontalière de Shalamcheh. Ils ont ouvert le feu mais leur tentative a été mise en échec et ils ont regagné le territoire iraquien lorsque les policiers iraniens ont riposté.

15. Le 19 juin 1996, 75 bateaux à moteur iraquiens, 2 canots à moteur et 3 remorqueurs qui transportaient 267 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

16. Le 22 juin 1996, 46 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 145 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

17. Le 24 juin 1996, 17 bateaux à moteur iraquiens ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

18. Le 25 juin 1996, 49 bateaux à moteur iraquiens qui transportaient 160 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

19. Le 26 juin 1996, 66 bateaux à moteur iraquiens ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

20. Le 27 juin 1996, 80 bateaux à moteur iraquiens qui étaient escortés d'un canot à moteur et de deux remorqueurs et transportaient 360 personnes ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

21. Le 28 juin 1996, 80 bateaux à moteur iraquiens accompagnés d'un canot à moteur et de deux remorqueurs ont été observés en train de patrouiller dans l'Arvand Roud.

Je vous serais très obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Kamal KHARRAZI